

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUIN 2026**

Délibération n°2026.06.146

Désignation des représentants de GrandAngoulême à la société coopérative d'intérêt collectif Champs du partage

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de Séance: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260612-2026_06_146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2026
Publication : 12/06/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.146**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF CHAMPS DU PARTAGE

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

L'association Champs du Partage a été créée en 2015 comme une association de préfiguration d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). En 2019 le conseil d'administration a décidé de la transformation de la forme juridique pour 2020. L'association est donc devenue le 28 janvier 2020 une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), société par actions simplifiées.

La société propose un dispositif d'accompagnement permettant aux porteurs de projets en installation professionnelle agricole de réunir les conditions d'une installation pérenne. Pour cela ses activités sont :

- Accueil, information et accompagnement de porteurs de projets
- Activités de formations professionnelle et continue
- Hébergement juridique, administratif, comptable et commercial
- Financements d'actifs d'exploitations, et portage temporaire
- Mise en réseau d'acteurs
- Etudes de développement, prestations de services auprès de collectivités territoriales.

Pour une partie, ce sont des missions confiées par GrandAngoulême à Champs du Partage sur l'espace test agricole permanent de Camille Claudel. Un deuxième espace test est en cours de viabilisation à proximité du plan d'eau de Saint-Yrieix. Il s'agit d'un espace test en archipel, en maraîchage biologique également, toujours animé par Champs du Partage.

GrandAngoulême, en tant collectivité adhérente puisque qu'elle dispose de parts au capital de la société, doit être représentée par une personne physique.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260612-2026_06_146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2026
Publication : 12/06/2026

Je vous propose :

DE DESIGNER Monsieur Michel BUISSON comme représentant de GrandAngoulême au sein des instances de la SCIC Champs du Partage dans le collège « collectivités et établissements publics ».

<p>Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260612-2026_06_146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2026
Publication : 12/06/2026